

Message aux membres de l'ADR

**Objet : « L'ADR TOUJOURS EN ACTION »**

Bonjour, membres de l'ADR.

Depuis plusieurs mois en tant que membres, vous vous demandez sans doute : que fait mon Association dans cette démarche qui n'aboutit pas vers la pleine indexation de nos rentes de retraite.

D'abord un merci à plusieurs d'entre vous, membres bénévoles, pour les nombreuses démarches qui contribuent à faire avancer notre dossier. Si certains malheureusement désespèrent, d'autres maintiennent le flambeau bien allumé.

Conscients que la solution au problème passe par le politique, nous continuons nos démarches et nos communications avec tous les députés-es de l'État quelle que soit leur allégeance politique. D'année en année nous les avons visités. Ils ont été aimables et attentifs.

Comme vous tous, ces deniers ont reçu notre journal « Le Démocrate à la retraite » édition de mars 2019. Ils ont également reçu notre demande telle que déposée à la Tribune des retraités du SCT<sup>1</sup> le 10 mai 2018<sup>2</sup>. Les 125 députés sont donc bien au fait de notre dossier. Que se passe-t-il donc? Qu'est-ce qui bloque ?

Nous avons en vain tenté de joindre les autres associations (AAR<sup>3</sup>, AQDER<sup>4</sup>, AQR<sup>5</sup>, AREQ-(csq)<sup>6</sup>, RIIRS<sup>7</sup>) à une demande commune. Ce fût peine perdue. Notre association a reçu une fin de non-recevoir de la part de ces représentants des retraités à cette Tribune.

---

<sup>1</sup> SCT : Secrétariat du Conseil du Trésor

<sup>2</sup> « Demande et attentes des retraités »

<sup>3</sup> Alliance des associations des retraités (AAR) : Mme Mireille Beaulac, présidente

<sup>4</sup> Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER) : Laurent Aubin, président

<sup>5</sup> Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQR) : Donald Tremblay, président

<sup>6</sup> Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) : Lise Lapointe, présidente

<sup>7</sup> Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS) : Andrée Lamontagne, présidente

Nous continuons, malgré tout, nos démarches avec ces associations et le gouvernement. Les prochaines semaines, les prochains mois seront très possiblement déterminants.

Il est possible que vous soyez éventuellement appelés à participer à une assemblée générale spéciale de l'ADR sur ce sujet.

Soyez assurés que votre association ne ménage pas ses efforts pour arriver à une solution. Notre action à venir se situera probablement au niveau d'une négociation avec le gouvernement suite au dépôt de pistes de solutions déposées par les 5 autres associations le 21 mars dernier. Je ne peux malheureusement pas, pour le moment, vous en dévoiler le contenu.<sup>8</sup>

Toutefois plusieurs d'entre vous êtes membres à la fois de l'ADR et aussi membres d'associations ci-dessus mentionnées. À ce titre vous avez le droit de connaître ce que ces cinq associations ont déposé à la Tribune des retraités. C'est votre droit le plus strict.

Cette « Tribune des retraités du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) », comme son nom l'indique, n'est pas une Tribune des associations de retraités. Ces représentants d'associations parlent en votre nom. À vous de les questionner, d'exiger des réponses. Ils vous doivent la transparence.

Vous connaissez la position de l'ADR dans le dossier de l'indexation, vous connaissez notre demande d'une pleine indexation rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Notre demande est publique, elle est connue, elle est chiffrée et elle est encadrée dans le temps.

Normalement lorsque le Front commun négocie avec le gouvernement les syndicats locaux consultent leurs membres<sup>9</sup> avec un cahier de revendications. Ce processus associatif syndical a-t-il été fait au sein des membres de ces cinq associations? C'est un incontournable pour elles qui se disent représenter plus de 100 000 membres? La Tribune n'a pas été mise sur pied pour les instances, mais pour les membres de la base. Ce sont eux les premiers concernés.

---

<sup>8</sup> Confidentialité imposée des discussions

<sup>9</sup> Les employés actifs

Enfin, je vous informe qu'un prochain CA se tiendra le 12 avril prochain. Nous y aborderons notamment les Pistes de solutions des 5 associations et l'étude qu'en a faite le comité de retraite de l'ADR.

Nos salutations les meilleures.



Gaétan Morneau  
Président de l'ADR

Courriel : [morneauga@videotron.ca](mailto:morneauga@videotron.ca)

Site web : <https://adr-quebec.org/>